

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Séance du 1er décembre 2022

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoints au Maire

M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul
BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Michel GOETTELMANN,
Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD,
Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle
EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mme Anne-Catherine
DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE

Nadine GUTHAPFEL donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

Mme Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine
DORIDANT

Absents :

**10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif -
Tourisme**

RAPPORTEUR : M. BOHN

10.1. Décision Modificative n°9

DELIBERATION D01122022/04

Décision modificative n°9 : Création de l'opération 222152 « COUSSINS BERLINOIS ENROBÉS RTE
KINTZHEIM ».

Cette décision concerne la réalisation des coussins berlinois en enrobés, route de Kintzheim. Les travaux, non
prévus au budget 2022, seront réalisés par l'entreprise VOGEL en décembre 2022.

Il convient donc de prendre la décision modificative suivante :

-Crédits à l'opération 222152 « Coussins berlinois en enrobés rte de Kintzheim »

020		822	Dépenses Imprévues	- 4 000 €
2152	21	822	222152 « Coussins berlinois en enrobés rte de Kintzheim »	+ 4 000 €

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la décision modificative n°9 telle que décrite ci-dessus

AUTORISE le Maire à effectuer les écritures comptables s'y rapportant.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Yann VILARDELL)

ADOPTÉE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 5 décembre 2022

Luc ADONETH
Le Maire,

Christophe ELSAESSER
Le secrétaire de séance,